



Alerte presse 4

A Crozon, le 26 mars 2020 pour le représentant du département de la Haute-Marne

Les services ambulanciers de l'urgence préhospitalière fortement engagés pour la population de la Haute-Marne

La situation française en est à l'**état d'urgence**.

Les quatorze services ambulanciers du département 52 désignés dans le cadre de la crise sanitaire pour prendre en charge et porter secours aux patients suspectés d'être atteints du covid19 ou malades dans le cadre des appels du SAMU – Centre 15 - et donc de **l'urgence préhospitalière – ont réalisé plus de 500 interventions du 19 au 25 mars. Soit, en seulement 6 jours. Et ce, de jour comme de nuit.**

Ils sont parvenus à déployer de grands moyens, aussi bien humains, que matériels.

Un plus grand nombre d'ambulances de secours et de soins urgents ont été mis à la disposition du SAMU pour gérer l'urgence sanitaire et maintenir le maillage territorial (organisation dans le cadre de l'aide médicale urgente permettant d'assurer les interventions à la demande du SAMU dans l'objectif de couvrir tout le territoire départemental et d'affirmer une **égalité d'accès aux soins urgents efficace pour la population Haut-Marnaise.**

« Nous remercions l'engagement des services ambulanciers de l'urgence préhospitalière, les ambulancier.es, les assistant.es de la régulation médicale, les médecins régulateurs, tous les professionnels de santé qui travaillent au centre de réception et de régulation des appels du 15 du SAMU 52, le personnel SMUR, le personnel hospitalier, sans oublier les logisticiens et enfin, les médecins généralistes, les infirmier.es libéraux et le personnel des services de soins à domicile, qui veillent actuellement sur chaque patient, 24h/24, 7j/7 sans défaillir. », s'exclame le Haut-Marnais Philippe Smet, le président de l'une des commissions de la FNTAU (fédération nationale des techniciens ambulanciers urgentistes).

Il ajoute : *« Un grand merci à la population et aux entreprises Haut-Marnaises pour leur élan de générosité spontané, par leurs nombreux dons nécessaires à la protection individuelle des ambulanciers dès le début de la crise sanitaire et également au Conseil départemental et à son président, Nicolas Lacroix qui nous soutiennent et nous ont apporté tous les moyens disponibles. »*

A propos de la FNTAU

La Fédération Nationale des Techniciens Ambulanciers Urgentistes est l'une des quatre fédérations des plus représentatives des entreprises de *services ambulanciers* en France. Elle a été créée pour défendre la mission première de la profession : l'urgence préhospitalière (UPH) dans le cadre du dispositif de l'Aide Médicale Urgente (AMU), en réponse aux appels du SAMU-Centres 15. Sa volonté est de garantir aux Français une égalité géographique de l'accès aux soins d'urgence. Aujourd'hui, elle compte 250 adhérents sur tout le territoire français. Ses travaux se portent sur la réforme en

Contact presse : Up To Flux - Virginie Hunzinger - Consultante en RP - Tél. 06 10 34 52 81 - vhunzinger@uptoflux.com

cours, dans l'objectif d'une réorganisation de l'UPH en fonction de délais d'intervention par indice de priorités et sur d'autres propositions qui devront permettre des économies budgétaires et des évolutions, comme une nouvelle formation diplômante, la TAU ou l'application de la norme européenne CEN 1789 2007.